



INTERPELLATION

Auteur Jérémy Savioz, Les Verts, Mathieu Clerc, Les Verts, et Jean-Daniel Melly (suppl.), Les Verts
Objet Agenda politique de la loi sur l'énergie
Date 14.06.2019
Numéro 1.0303

La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a établi en 2014 un Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) proposant plusieurs dizaines de mesures concrètes pour tendre vers une efficacité énergétique optimale, tant au niveau privé qu'au niveau des industries. Les cantons sont invités à réviser leurs lois sur l'énergie d'ici 2020 et tenant compte de ces mesures.

Le canton du Valais a récemment présenté sa stratégie énergétique cantonale «Vision 2060 et objectifs 2035». Un plan d'Action a également été préparé par le SEFH et discuté lors de l'événement EnergyForum du 18 juin 2019 à Sierre. Reste à le concrétiser à travers une nouvelle législation ambitieuse.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

- Quel agenda est prévu pour la révision de la loi sur l'énergie (procédure de consultation, etc.)?
- Dans quelle mesure le MoPEC sera-t-il intégré à cette nouvelle loi?
- Des mesures spécifiques vont-elles être prises pour veiller à une application stricte de la législation actuelle et future?